



REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNERABLES

Qui est concerné ?

- les plus de 65 ans résidant à leur domicile,
- les plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- patients atteints d'une maladie chronique prise à 100% par la Sécurité Sociale (pathologies cancérogènes par exemple)
- les adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

De quoi s'agit-il ?

Le registre nominatif est mis en place par le CCAS sous la responsabilité du Maire, dans le cadre d'un plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondations, relogements d'urgences,...), conformément au décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004.

Comment cela se passe-t-il ?

Vous demandez votre inscription sur le registre nominatif en complétant et en retournant l'imprimé :

Pôle Social
Maison France services
2 Avenue Saint Exupéry
31340 VILLEMUR SUR TARN
contact@valaigo.fr – Tél : 05.61.09.91.38

Il est également disponible à l'accueil du Pôle Social, de la mairie et sur le site www.mairie-villemur-sur-tarn.fr.

Un accusé réception de votre inscription vous sera transmis dans les 8 jours,

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, est le Maire de Villemur-sur-Tarn. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de Villemur-sur-Tarn, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à :

Maison France services, 2 Avenue Saint Exupéry - 31340 VILLEMUR SUR TARN ou par courriel à contact@valaigo.fr.

Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune à l'adresse informatique@valaigo.fr ou en demandant auprès de votre mairie.

Mairie de Villemur-sur-Tarn

Place Charles Ourgaut - 31340 Villemur-sur-Tarn
05.61.37.61.20 - contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr



IDENTITES

PERSONNE CONCERNEE	
Nom :	Prénom :
Adresse : ☐ Rez-de-Chaussée - ☐ Etage-	Date de naissance : Téléphone fixe : Téléphone portable :
PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE	
Nom :	Prénom :
Adresse :	Téléphone fixe : Téléphone portable :
Nom :	Prénom :
Adresse :	Téléphone fixe : Téléphone portable :

Mairie de Villemur-sur-Tarn

Place Charles Ourgaut - 31340 Villemur-sur-Tarn
05.61.37.61.20 - contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr



SANTE

<u>Mobilité</u>	☐ Bonne ☐ Altérée Précisez : ☐ Modérée - ☐ Sévère
<u>Observations particulières</u>	

☐ Je consens à ce que les données relatives à mon état de santé soient enregistrées dans le « registre nominatif » des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

Fait à : _____ le : _____ Signature :

Mairie de Villemur-sur-Tarn

Place Charles Ourgaut - 31340 Villemur-sur-Tarn
05.61.37.61.20 - contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr



SERVICES EXTERIEURS

<u>Intervenants à domicile</u>	☐ Soins ☐ Portage de repas ☐ Aide-ménagère
<u>Téléalarme/téléassistance</u>	Nom : Téléphone :

Je soussigné(e), M....., Atteste avoir été informé(e), en qualité de personne vulnérable, parents, tuteur, curatelle, ou autre représentant légal, que :

- l'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ;

- les informations recueillies seront transmises à la commune de Villemur-sur-Tarn dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels, dispositif d'alerte ponctuelle à la population fragile ;

- cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

Fait à le Signature

Mairie de Villemur-sur-Tarn

Place Charles Ourgaut - 31340 Villemur-sur-Tarn
05.61.37.61.20 - contact@mairie-villemur-sur-tarn.fr